



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 7 février 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question à Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi au sujet des travaux dits saisonniers (durée de travail, pays d'origine, contrôles et sanctions).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Octavie Modert
Députée